

Troisième été de l'ABVLACS

Un plan directeur de l'eau pour chaque lac !

GILLES W. PILON

Le programme qui sera mis de l'avant cet été est à la fois ambitieux et audacieux. En 2008 et en 2009, les bénévoles se sont affairés à l'échantillonnage des lacs pour connaître leur état de santé et ont procédé à la caractérisation des bandes riveraines sur quelques lacs.

Au cours de l'été 2010, il n'y aura pas de cueillette d'échantillon, mais nous poursuivrons les mesures de transparence et nous appliquerons deux protocoles de caractérisation des lacs (les bandes riveraines et le périphyton), pour ensuite travailler au plan directeur de l'eau sur chaque lac. Pour assister et former les bénévoles à ces tâches, l'ABVLACS a conclu, comme en 2009, un partenariat avec la Municipalité pour l'embauche d'un agent de liaison du CRE Laurentides, dans la conti-

nuité du travail amorcé par Arnaud Holleville l'été dernier.

Pourquoi un plan directeur de l'eau par lac?

Les lacs ont des caractéristiques différentes les uns des autres et la qualité de leur eau n'est pas uniforme, comme l'ont démontré les résultats de nos analyses. À cause de cette variabilité, leurs usages sont différents. Ainsi, certains lacs sont propices à la pêche à la truite tandis que d'autres n'ont pas les caractéristiques requises pour abriter cette

espèce, mais peuvent en accueillir d'autres. Dans certains cas, le lac sera utilisé pour l'approvisionnement en eau, pour la baignade et la natation, ainsi que pour diverses activités nautiques telles que la voile ou le canot, ou même pour l'exploration sous-marine et l'observation de la faune et de la flore. À noter que, dans quelques lacs, certains usages ne sont pas possibles ou permis.

Par contre, il est possible que l'on découvre dans nos lacs des espèces à protéger : le plan directeur devra en tenir compte. Il sera donc conçu en fonction des usages que ses riverains, ou ceux qui y ont accès, voudront bien lui conserver ou lui procurer, si possible.

En conclusion, le maintien et l'amélioration de la qualité de l'eau seront au centre de ces plans directeurs. La participation des citoyens, essentielle dans ce processus, sera encadrée par l'agent de liaison.

Qui d'autres que les riverains ou les utilisateurs d'un plan d'eau pour décider de l'usage souhaité de ce qu'ils ont acquis lors de l'achat de leur résidence champêtre à proximité?



Assemblée régulière du 8 mars 2010

Le Conseil municipal est au complet, le maire Claude Ducharme préside.

Le maire introduit l'assemblée en présentant quelques règles de procédure de déroulement. Le rôle du Conseil municipal est de prendre des décisions en public. – Les questions du public seront à la fin de l'assemblée comme inscrit à l'ordre du jour. – Une demie-heure est prévue à cet effet, et plus au besoin. – Nous répondrons sur le plancher ou durant la semaine, au cas où nous n'aurions pas toutes les informations nécessaires. Le décorum, le civisme et le respect des personnes seront d'usage.

Information

Tel qu'annoncé antérieurement par le maire Ducharme, les présentations des présidents de Comités de la municipalité feront dorénavant partie de la période d'information.

Le conseiller Sylvain Charon, responsable des finances et de la gestion du personnel, a souligné la journée de la femme en remettant un bouquet de fleurs aux conseillères Luce Lépine et Monique Monette Laroche. Il a aussi prévu une fleur pour chaque femme présente dans l'assistance. Il annonce que le contrat de rémunération des cadres de la municipalité sera complété d'ici une à deux semaines.

Le conseiller Serge Grégoire, responsable de la sécurité publique et de l'environnement, annonce que le comité consultatif pour l'environnement prépare un projet de règlements sur le rejet des eaux de piscine et de SPA. Il a aussi annoncé que les visites virtuelles de Sainte-Anne-des-Lacs étaient disponibles sur

Google. Le projet de politique de gestion de pompiers volontaires sera déposé en avril prochain.

Le conseiller Jacques Geoffrion, responsable du Comité des travaux publics, annonce que le projet de remplacement du mur de soutènement du chemin Sainte-Anne, secteur lac Ouimet, est en processus de réalisation, l'étape des appels d'offres est complétée et il est prévu que près 50% du budget de réparation des chemins sera affecté à ce projet.

La conseillère Monique Laroche, responsable du Comité des loisirs, nous informe que les activités de la semaine de relâche ont été un succès, comme en témoignent la randonnée au flambeau et la glissade au lac Parent. Malheureusement, les activités de la patinoire ont été annulées à cause de la tempête de neige. Elle a aussi annoncé que le projet de politique familiale devrait être déposé en juillet prochain.

La conseillère Luce Lépine, responsable du Comité culturel, nous annonce que le Comité est en formation, que le thème de la fête nationale sera « Célébrons notre créativité », et que les heures d'ouverture de la bibliothèque seront augmentées de 19 heures à 22 heures d'ouverture par semaine.

Mot du Maire

À la Régie de police de la Rivière-du-Nord, tous les cas de relation de travail sont réglés, à l'exception d'un cas qui reste, nous dit-on, confidentiel. Les prévisions budgétaires 2010 pour la Régie sont de 287 450 \$. Les revenus de location des installations de la Régie à la Sûreté du Québec rapporteront 170 000 \$ pour l'année 2010. Le maire s'attend à un

excédent budgétaire lequel sera partagé au prorata des partenaires.

Finances administration et greffe

Le protocole d'entente Transport adapté et collectif des Laurentides a été renouvelé. La participation financière de la municipalité monte à 8 978 \$ pour l'année 2010. Suite à l'article paru dans le Journal de Prévost, Piedmont et Sainte-Anne-des-Lacs, le mois dernier, le Conseil municipal est sensibilisé aux lacunes qui entourent la disponibilité de ce transport et souhaite monter un dossier visant l'amélioration du service. Le Conseil invite les intéressés à faire parvenir leurs souhaits et commentaires à l'Hôtel de Ville. Notons que la municipalité envisage le développement d'un service de taxi qui compléterait le service actuel.

Le mandat de représentation à la cour municipale de Sainte-Adèle a été confié à la firme d'avocat Prévost, Fortin, d'Aoust et inclut un taux honoraire de 130 \$ l'heure.

Travaux publics

Les contrats d'entretiens récurants, tel que l'abat poussière, le dynamitage, le lignage des rues et l'entretien des parcs municipaux et des espaces verts ont été renouvelés.

Urbanisme

Le Conseil municipal a finalement adopté le règlement 125-15-2009, qui prévoit des dispositions modifiant le règlement de zonage RM125, portant principalement sur la coupe d'arbre.

Le Conseil municipal a adopté le projet de règlement 126-4-2010. Cette disposition majeure de 5 à 10% le pourcentage de terrain que des projets de lotissement devront céder à la Municipalité à des fins de parcs ou de terrains de jeux.

Sécurité publique, Incendie

Une première pour notre municipalité, une femme joint les rangs des pompiers volontaires. En effet deux nouveaux pompiers volontaires ont été engagés, Madame Sandra Warren et Monsieur Alain Vandelac.

Parole du public

Monsieur Le Bourdais, chemin des Pruches, demande si les procès-verbaux des Comités sont disponibles. Monsieur le maire lui a répondu que les procès verbaux étaient disponibles selon les procédures prévues à la loi d'accès à l'information.

Monsieur Le Bourdais a aussi critiqué l'augmentation des rémunérations des

élus, au point où Monsieur le Maire a dû lui indiquer qu'il était hors d'ordre.

Monsieur Sylvain Harvey interroge le Conseil sur des différences apparues entre certaines résolutions et certaines factures. Il désigne à titre d'exemple la résolution qui autorisait l'achat de trois habits de pompiers alors que dans les faits, six ont été achetés.

Monsieur Harvey a demandé si le Conseil avait émis une politique d'utilisation des ordinateurs portables offerts aux conseillers, compte tenu des informations confidentielles qui pourraient s'y retrouver. Le maire lui a répondu qu'à défaut d'avoir émis une telle politique, il considérerait que le code d'éthique en vigueur suffisait.

Une sélection et une qualité inégalée

Le plus grand choix de saucisses des Laurentides

Les temps doux du printemps sont arrivés! Cela annonce la préparation des B.B.Q. pour la nouvelle saison d'été. Et quoi de mieux pour se mettre dans l'ambiance d'une recette sur B.B.Q.

Brochette de saucisses à la créole

- 4 saucisses italiennes douce William J. Walter
- ¼ d'oignon espagnol coupé en quartier de 1 pouce de largeur
- 1 poivron vert et rouge épépiné et coupe en carré de 1 pouce
- 3 cuillères à table de moutarde de Meaux (ou à l'ancienne)
- 2 cuillères à table d'eau
- 1 cuillère à table d'huile d'olive
- 2 gousses d'ail hachées finement
- 1 pincée de piment de cayenne
- 1 pincée de sel et poivre

Faire mijoter les saucisses dans l'eau bouillante pendant 10 minutes. Laisser refroidir et couper les saucisses en tranches sur le biais de 1 ½ pouce d'épaisseur.

Sur des brochettes de métal, enfiler les saucisses en les faisant alterner avec les quartiers d'oignons et les morceaux de poivrons vert et rouge (mettre deux morceaux de saucisses et neuf morceaux de légumes par brochette). Mettre les brochettes dans une grande assiette. Dans un bol, à l'aide d'un fouet, mélanger la moutarde de Meaux, l'eau, l'huile, l'ail, le piment de cayenne, le sel et le poivre. Badigeonner les brochettes du mélange à la moutarde.

Faire chauffer votre B.B.Q. Fermer le couvercle et cuire environ 8 minutes ou jusqu'à ce que les saucisses soient dorées et que les légumes soient tendres (retourner les brochettes de temps à autre durant la cuisson).

William J. Walter vous offre plus de 60 variétés de saucisses fraîches et fumées en boutique disponibles tous les jours pour le plus grand plaisir des amateurs de saucisses de qualité.

À L'ACHAT DE 5 SAUCISSES OBTENEZ UNE SAUCISSE GRATUITE DE VALEUR ÉGALE OU MOINDRE SUR PRÉSENTATION DE CE COUPON

www.williamjwalter.com

450 432-4026 / 617 A, St-Georges, (coin Léopold Nantel), Saint-Jérôme